

**Réunion publique du Conseil de quartier Flandre-Aubervilliers
Le lundi 21 novembre 2011 à l'école élémentaire 14 rue Mathis**

Réunion animée par Christophe-Adji AHOUDIAN, Délégué du Maire pour le quartier Flandre-Aubervilliers.

Présentation du Logement des jeunes travailleurs rue Labois Rouillon

En présence de Jean-Christophe LAHLU (directeur du pôle Paris-Nord LJT)

L'ALJT (Association logement des jeunes travailleurs) est une association qui propose des logements temporaires meublés pour les jeunes de 18 à 32 ans (célibataires ou en couple, sans enfants à charge) en région parisienne.

Elle gère aujourd'hui 5 000 logements répartis sur 44 résidences (sur les 8 départements d'Ile-de-France), dont les propriétaires sont des sociétés d'HLM.

Elle propose à ce jour 2 types de résidences :

- résidences pour jeunes travailleurs pour les 18/28 ans
- résidences pour jeunes actifs en mobilité pour les 26/32 ans

Nos résidents sont des jeunes en 1^{er} emploi (CDI, CDD ou intérimaires), des jeunes en alternance, des stagiaires en formation professionnelle qualifiante, des jeunes en mobilité professionnelle ou dans des parcours d'insertion.

Ils sont originaires d'Ile-de-France, de province ou de l'étranger.

Les jeunes ont, pour la plupart, des revenus très modestes : 66% des candidats gagnent moins que le SMIC et la moitié des résidents a un revenu inférieur au seuil de pauvreté européen.

Nous proposons des logements à partir de 390 € par mois charges comprises.

Le nouveau LJT rue Labois Rouillon accueillera des jeunes en insertion professionnelle qui auront leur premier contrat d'emploi, leur premier logement indépendant. Ils pourront rester au maximum deux ans et auront entre 18 et 22 ans.

L'objectif est double : les loger et les accompagner vers l'autonomie.

Questions :

1) De combien de temps seront les contrats signés avec les jeunes? Deux ans?

Le contrat au départ ne sera pas de 2 ans. Le premier contrat sera de 3 à 6 mois et par la suite il pourra être renouvelé pour une période maximale de 2 ans.

2) Quelle sera la capacité d'accueil du LJT rue Labois? Quand sera t-il ouvert ?

Le LJT proposera 46 logements individuels. La ville de Paris a réservé 23 logements ; les autres 23 logements seront attribués selon les critères du LJT. Nous sommes en phase finale de construction. L'établissement devrait être prêt début février 2012.

3) Pourquoi les LJT se situent seulement dans le nord de Paris et en banlieues ?

Il existe des LJT dans les 12^{ème}, 14^{ème} et 20^{ème} arrondissements. Avoir des résidences dans d'autres arrondissements serait une excellente chose, mais cela implique d'avoir les terrains et les autorisations.

Monsieur Lahlu propose de visiter le LJT rue Labois Rouillon aux habitants qui le souhaitent.

Présentation d'Emmaüs-Défi : projet Riquet

En présence de Sophie ROCHE (responsable de développement Emmaüs-Défi) et Christine PELLERN (chef du projet Riquet)

Le projet Emmaüs-Défi est un projet d'insertion qui a été créé suite à la crise du canal St. Martin. Ce chantier créé en mars 2007 accueille sans condition toutes les personnes en situation de précarité qui expriment la volonté de travailler. Chacun vient avec ses difficultés mais aussi avec son envie de s'en sortir. Le parcours peut être long et souvent difficile mais c'est celui de la dignité retrouvée. Emmaüs Défi propose aux salariés un parcours en deux ans : deux contrats de six mois puis un contrat d'un an ; la durée du temps de travail est fixée en fonction de chaque personne - de quelques heures par semaine à 35 heures. L'objectif, à l'issue de ce parcours, est d'obtenir un travail dans une autre structure ou de commencer une formation.

Emmaüs-Défi a aujourd'hui deux magasins bric-à-bracs qui sont situés dans le 14^{ème} arrondissement et dans le 19^{ème} au Centquatre (104).

A partir de mars 2012 Emmaüs-Défi ouvrira ses portes au marché Riquet. C'est un projet en partenariat avec la ville de Paris. Il y aura la collecte auprès des habitants, les employés se chargeront ensuite de réparer les objets qui seront alors revendus à divers publics. Aujourd'hui les clients des bric-à-brac sont des collectionneurs, des étudiants ou encore des personnes en difficulté.

Durant ces derniers mois, la ville de Paris a réalisé des travaux sur le marché. Emmaüs-Défi commence l'aménagement des espaces. Les espaces suivant sont prévus à l'intérieur :

- salle de vente,
- zone d'activité de triage,
- zone de réparation,
- zone de dons,
- zone au sous-sol où se feront les déchargements
- bureau.

Les travaux ont du retard, raison pour laquelle l'ouverture a été reportée à la mi-mars. L'ouverture au public est prévue les samedis, toute la journée, et les mercredis après-midi.

Emmaüs-Défi travaille avec les associations locales pour mieux s'insérer dans la vie du quartier. Ils travaillent également avec Immobilière 3F pour organiser la récupération des encombrants qui sont susceptibles d'être revendus.

Questions :

- 1) Aurez-vous des voitures pour récupérer des encombrants chez les habitants ?**
Ils pourront aller chercher des objets chez les habitants, mais il faut qu'ils soient capables d'être revendus. Il est nécessaire aussi de penser l'optimisation des déplacements, les demandes seront mises dans les plannings des camions. Mais les récupérations d'objet n'ont pas vocation à désencombrer les maisons. Pour cela il faut appeler le 3975.

2) L'espace au Centquatre sera-t-il fermé ?

Non, l'espace sera conservé. Les ateliers d'insertion seront maintenus avec leurs spécificités.

3) Comment les camions accéderont-ils au sous-sol ? Il existe un risque qu'ils gênent les accès au parking.

Les camions auront des places de stationnement et des zones parking. Ils ne bloqueront donc pas la rampe. Auparavant, avec le marché alimentaire, il y avait déjà l'utilisation du sous-sol et cela ne gênait pas les autres voitures.

4) Pendant les jours d'ouverture au public les gens vont mal se garer et la population sera gênée. Les habitants ne pourront pas rentrer dans le square.

Cette question est à l'étude avec les services de la voirie afin de faire respecter les zones de stationnement. Malheureusement, il est difficile de prévoir le comportement des personnes qui peuvent éventuellement mal se stationner. Des plots pourront être installés pour empêcher les voitures de se garer aux endroits interdits. Il y aura aussi une zone dédiée à la livraison pendant les heures d'ouverture.

Présentation de l'Agence parisienne du climat

En présence d'Annick KICHENAMA (conseillère Précarité Énergétique)

L'Agence Parisienne du Climat (APC) a été créée à l'initiative de la Ville de Paris. Son objectif est d'accompagner la mise en œuvre du Plan Climat. L'équipe est composée d'une trentaine de personnes basée dans le 12ème.

Ses activités sont :

- information et conseils auprès du grand public ;
- animations sur le territoire ;
- accompagnement des copropriétés ;
- lutte contre la précarité énergétique ;
- prospective énergie climat.

La précarité énergétique correspond à l'incapacité de satisfaire un besoin élémentaire pour des raisons budgétaires. La réalité est complexe et les situations sont très hétérogènes. On fait face à plusieurs problèmes :

- la faible qualité d'isolation thermique des logements et par conséquent une surconsommation énergétique pour atteindre un niveau de confort minimal.
- Le coût élevé des énergies de chauffage (électricité, fioul, gaz...), ce qui amène les habitants à diminuer leur consommation énergétique pour pouvoir payer les factures.
- un faible niveau de revenu des ménages, ce qui rend difficile le paiement des factures et signifie de devoir investir beaucoup pour atteindre un niveau de confort supérieur.

Dans le 19ème arrondissement, il existe le « 156 Durable » qui est un espace d'animation exemplaire et un lieu ressource dédié à l'information et à la démonstration. Il se situe au 156 rue Aubervilliers.

Les permanences pour des conseils et infos Energie se font:

- mardi 9h30-11h30 et
- jeudi 17h-19h.

C'est un accueil spécifique aux habitants du 19^e, il suffit juste de prendre rendez-vous via le numéro : 01.58.51.90.31

Au premier semestre 2012 un appartement « témoin » sera ouvert afin de permettre aux riverains de le visiter.

L'APC organise un petit-déjeuner avec les associations et les habitants du quartier le 29 novembre 2011 de 8h30 à 10h.

L'APC travaillera conjointement avec le groupe de travail sur l'éco-citoyenneté du conseil de quartier Flandre-Aubervilliers. L'idée est de monter un projet commun et de mettre des outils pédagogiques à disposition du groupe de travail.

Questions/Commentaires :

1) Les habitants doivent prendre contact avec les bailleurs pour qu'ils installent les kits d'économiseur d'eau, qui sont distribués gratuitement par la Mairie. Avec Paris-Habitat le contact a été déjà fait et ce seront les bailleurs qui installeront ces kits. Vous pouvez prendre contact avec ces bailleurs pour qu'ils installent les économiseurs d'eau.

2) Il est difficile d'économiser de l'énergie si nous avons des immeubles avec doubles vitrages, qui chauffent la rue et qui laissent les habitants au froid !

3) Le groupe de travail éco-quartier du Conseil de quartier Flandre-Aubervilliers a-t-il avancé ?

Le groupe de travail a été proposé par des membres du groupe d'animation qui partageaient les préoccupations de l'APC. Ils vont commencer à travailler ensemble dans le but de mener des actions de sensibilisation de la population. L'idée est de travailler sur les thématiques suivantes : énergie, déchet, économie d'énergies.

4) Les représentants de l'immobilière 3F disent recevoir de nombreuses réclamations sur les fenêtres mal isolées. La société fait constamment des rénovations dans ses immeubles en appliquant les mesures permettant d'économiser l'énergie et d'isoler les immeubles. Toutes les réhabilitations ne peuvent être menées en même temps. Ce travail est réalisé progressivement.

Présentation de l'Accorderie

En présence de Laetitia JACOB (responsable de projet à l'Accorderie)

Une Accorderie est un système d'échange de services qui regroupe toutes les personnes intéressées et habitant sur le territoire où elle est implantée, à échanger entre elles différents services et savoir-faire.

Les membres d'une Accorderie, les Accordeurs, ont accès aux services des autres membres ainsi qu'à toutes les activités organisées par eux.

Il y a 3 types d'échanges : les échanges individuels, mais aussi des activités collectives d'échanges et des échanges associatifs.

Les activités collectives d'échange s'adressent à l'ensemble des Accordeurs. Celles-ci seront mises en place en fonction des besoins que vous nous exprimerez. Les échanges associatifs sont les services rendus dans le cadre de la gestion même de l'Accorderie.

L'Accorderie de Paris 19^{ème}, soutenue par la Mairie de Paris, est la toute première à Paris. Elle se situe à la régie de quartier au : 234 rue de Crimée.

L'idée est aussi de créer des liens entre les habitants des différents quartiers de l'arrondissement. Chacun apporte son savoir et vient avec l'envie de le partager.

L'Accorderie organisera aussi des rencontres régulières entre « accordeurs ».

Tout se passe par internet, inscription, contact avec les différents accordeurs, consultations des crédits... Les personnes qui n'ont pas accès à internet peuvent passer au bureau de l'Accorderie pour prendre la documentation en format papier.

Les principes de base sont :

- une heure de service est égale à une heure de service reçu
- l'échange repose sur le temps et non l'argent
- équilibre dans les échanges
- pas de bénévolat
- prise en charge de l'organisme par les Accordeurs.

Questions :

1) Est-il possible d'avoir des cours d'anglais gratuits? Comment dois-je faire ?

Il n'est pas possible d'être uniquement «demandeur» de services. Il faut respecter le principe de l'échange. Les membres doivent proposer au moins un service ou savoir-faire.

2) Il y a-t-il des permanences dans le local ?

L'Accorderie est ouverte tous les jours de 9h à 17h.

3) Comment sont réglés les problèmes d'assurance si un travail de plomberie, par exemple, se passe mal ?

Les questions d'assurance sont réglées de privé à privé. C'est la responsabilité de chacun qui est en jeu.

Présentation Correspondants de nuit
--

En présence de Jean-Christophe DAUBA (chef du bureau des correspondants de nuit) et de 3 agents du quartier.

Les correspondants de nuit de la ville de Paris assurent 4 types de missions :

- la médiation qui comporte deux volets : la prévention des nuisances et des incivilités (rappel à la règle face à un comportement incivique, explications...) et la prévention et la résolution des "petits" conflits entre usagers de l'espace public, entre personnes marginalisées, entre voisins, etc.
- la veille sociale qui permet une écoute des personnes fragilisées, la communication d'informations et l'orientation, l'alerte des services sociaux. Le contact est ainsi quotidien avec les sans-abri ;
- la veille technique et résidentielle qui permet d'alerter les services techniques (dont les services techniques d'urgence) sur des dysfonctionnements techniques;
- l'accompagnement physique des personnes qui permet d'agir sur leur sentiment d'insécurité ;

Les équipes interviennent 7 jours sur 7, chaque soir de l'année, de 16h à minuit. Elles sont composées de 3 à 4 agents de la Ville qui travaillent sur un territoire défini.

La Ville est très impliquée dans ce dispositif qui propose un service de médiation sociale de proximité.

Le numéro de téléphone des correspondants de nuit est le: 01.42.06.32.06

Questions :

- 1) **Un habitant soulève des problèmes survenus au 20 allée des orgues de Flandre, où au rez-de-chaussée il existe un groupe de jeunes qui font énormément de bruit. Les habitants n'arrivent pas à dormir.**
- 2) *Malheureusement, il n'y a pas d'équipe de correspondants de nuit sur ce territoire. Ils n'interviennent pas sur les orgues de Flandre.*
- 3) **Et pourquoi les orgues de Flandre sont exclus de ces services ?**
L'équipe du 19ème est composée de 14 agents, qui travaillent sur des territoires cibles définis pour les services de la Ville.
- 4) **Un riverain dit que dans la rue du Maroc, il existe un café/pizzeria où, tous les soirs, des bagarres ont lieu, entre les patrons du café.**
Les correspondants de nuit peuvent intervenir, lorsqu'il y a des conflits, mais ne sont pas des agents de la police. Parfois les agents arrivent et les conflits s'arrêtent, mais dès qu'ils sont partis les soucis recommencent.

Présentation de la politique de la Ville - restitution de la GUP

En présence de Nicolas BILLOTTE (chef de projet du 19^{ème})

Les priorités du Contrat Urbain de Cohésion Sociale 2007 - 2014, sont :

- 1) emploi, insertion et développement économique ;
- 2) développement du lien social, accès au droit et citoyenneté ;
- 3) habitat, cadre de vie et renouvellement urbain ;
- 4) éducation, jeunesse et sports ;
- 5) santé notamment les actions de prévention destinées à lutter contre les conduites addictives, toxicomanie, alcoolisme ;
- 6) prévention de la délinquance ;
- 7) culture

Les publics prioritaires sont les femmes, les populations d'origine immigrée, les jeunes et les personnes âgées.

Au cours de l'année 2011, l'ensemble des partenaires associatifs, institutionnels et bailleurs sociaux se sont retrouvés pour échanger leur observation des quartiers et des problématiques qu'ils rencontrent. Les ateliers territoriaux ont permis de dégager plusieurs grands enjeux selon chaque territoire.

La Gestion Urbaine de Proximité (GUP) est un dispositif mis en place spécialement pour le quartier Flandre-Aubervilliers. La GUP est une politique mise en place par l'Etat, pour valoriser des quartiers en situation précaire.

Dans le 19ème, nous avons trois zones prioritaires:

- 1) **Flandre** - 54% des logements sociaux, 30% des familles nombreuses, 37% des habitants de moins de 25 ans, 10% de la population en locations sociales.
- 2) **Danube Solidarité** - 90 % des logements sociaux, grand nombre des familles monoparentales.
- 3) **Paris nord-est** - plus de 50% des habitants ces sont des jeunes.

Présentation de l'état des lieux du site Orgues des Flandre :

Dans le cadre du dispositif GUP, on a rassemblé les différents acteurs concernés pour discuter de l'avenir de ce site. Aujourd'hui le diagnostic est finalisé. Cela prendra du temps de régler les problèmes, les réponses ne seront pas immédiates, tout le monde doit collaborer.

Ils ont rencontré les bailleurs sociaux (Immobilière 3F) ; les services de la Ville (espaces verts, propreté, jeunesse et sports...) ; la Régie de quartier (nettoyage des espaces verts) ; les amicales de locataires 3F. Sur les 9 amicales existantes, ils en ont rencontré 7, il en reste 2 dont ils n'ont pas les coordonnées. Cela a donné une vision assez complète de la perception des habitants, car les amicales rencontrées sont bien réparties géographiquement au sein des orgues de Flandre. Ils ont rencontré aussi les représentants des trois immeubles en copropriété de l'îlot Riquet, à savoir, tour Cantate, tour Fugue et immeuble du 28-30 rue Riquet. Ils n'ont pas pu rencontrer de représentants de l'immeuble de la SIEMP.

Les orgues de Flandres est un secteur très dense : les 4700 habitants représentent une densité de population 3 fois plus importante qu'à Paris. Les statistiques socio-économiques sont celles d'un quartier populaire mais avec une situation plutôt meilleure que dans la moyenne du quartier « Politique de la Ville » Flandre.

Les orgues de Flandre se distinguent toutefois par une part plus grande de personnes âgées et de familles nombreuses à bas revenu.

Ils ont regroupé les constats faits en matière de gestion urbaine des orgues de Flandre en 5 principaux thèmes, voici les points principaux :

- 1) **la domanialité et l'entretien des espaces extérieurs** : un îlot piéton soumis à une forte pression automobile ; la circulation dangereuse des deux-roues motorisés ; un jardin apprécié par les riverains qui présente des difficultés d'entretien ; deux points noirs en terme de gestion : placette Archereau et zone de livraison de CASINO ; des délimitations entre espace publics et privés peu évidentes ; une interconnaissance entre acteurs gestionnaires à développer.
- 2) **la propreté** : dépôts d'encombrants sauvages ; façades souillées ; présence de rongeurs ; un problème général d'incivisme dans les immeubles ; des actions en matière de sensibilisation à la propreté.
- 3) **l'entretien du bâti et des parties communes** : une partie du patrimoine des bailleurs sociaux est en cours de réhabilitation ; interrogation sur la réhabilitation des tours en copropriété ; les immeubles d'I3F constituent des espaces complexes, composés de recoins, parkings, escaliers et portes compliquant la gestion ; vétusté du complexe sportif et du centre d'animation.
- 4) **la tranquillité / sécurité et les nuisances diverses** : quelques trafics ; nuisances du terrain de sport en plein air Archereau ; présence de personnes SDF ; problème dans les parties privatives : parkings, parties communes des immeubles ; conflits et difficile cohabitation entre habitants ; faible interpellation des services de police par les riverains.
- 5) **autres points à signaler** : une forte implication des habitants dans la gestion de leur cadre de vie ; forte installation de la communauté chinoise ; mécontentement de la copropriété Cantate dans ses liens avec I3F ; installation d'Emmaüs Défi au marché Riquet ; jardin agréable, bon travail des jardiniers ; vieillissement ; bonne solidarité de voisinage ; aire de jeux du square trop petite ; aspect positif de l'ouverture du 104 ; impact positif de l'ouverture des jardins d'Eole ; vie de quartier agréable, mixité sociale et ethnique ; incivilité des gens.

L'idée serait de créer une instance de travail permettant de:

- réactualiser les éléments de diagnostic, en continu
- décider d'actions d'amélioration de la gestion du site
- suivre la mise en œuvre des actions

- construire une vision partagée du secteur entre acteurs et faciliter le dialogue entre partenaires

Il a été proposé de faire un point annuel aux réunions du CQ pour analyser les avancés du projet.

Questions/Commentaires :

- 1) Il faut encourager la mixité de la population habitant le quartier.
- 2) Il est inadmissible que le Centquatre produise des nuisances sonores jusqu'à 2h du matin avec l'autorisation de la Mairie. L'immeuble n'est pas insonorisé. Les expositions qu'ils présentent ne sont pas adaptées au quartier.
Il y a beaucoup d'habitants qui sont content des activités proposées par le Centquatre et ils sont satisfaits d'avoir cette structure sur leur quartier. Concernant la question de sonorisation nous allons passer le message au Centquatre.
- 3) Sur le square d'orgues de Flandre, le toboggan est cassé, les barrières sont cassées, il n'y a pas des grilles pour fermer le square.
C'est un projet qui est à l'étude.
- 4) Il faut faire attention à la dégradation du jardin d'Eole, grande présence des SDF, les familles commencent avoir peur d'y aller.